



APPRENTISSAGE changement de lieu de travail

Par **Alienth78**, le **29/03/2014** à **16:22**

Bonjour,

Je suis en contrat d'apprentissage et mon lieu de travail est Versailles. Mon employeur m'indique que pour des raisons financières, il ne souhaite plus m'affecter sur ce lieu.

Il me demande d'effectuer quelques jours dans une boutique sur Paris, quelques jours sur une autre toujours dans Paris et pour finir d'assurer quand même 2 dimanches par mois dans la boutique de Versailles.

De mon côté, je n'ai que les inconvénients : beaucoup de temps de trajet, et travail du dimanche.

Suis-je tenu d'accepter ? qui peut m'aider dans ma négociation ?

Merci de votre aide

Par **moisse**, le **30/03/2014** à **10:26**

Bonjour,

Vous devez signaler le problème auprès de votre centre de formation.

S'il y a quelque chose à faire, c'est de ce côté qu'il faut chercher.